



Institut Régional
du Travail
Aix-Marseille Université

Programme des formations syndicales

2024

FO

La mission principale de l'Institut Régional du Travail d'Aix-Marseille Université est d'assurer des formations à l'attention des militant-es, adhérent-es et responsables des organisations syndicales de la région SUD. Ces formations, co-construites avec l'organisation syndicale, sont assurées par des universitaires, des experts (psychologue du travail, inspecteur du travail, spécialistes de l'entreprise, etc.) et des syndicalistes.

DROIT DU TRAVAIL DANS L'ACTION SYNDICALE

14 au 16 février

Cette formation vise à sensibiliser aux sources de la réglementation et à leur emploi : code du travail, conventions et accords collectifs, règlement intérieur, usages ... pour devenir un interlocuteur convaincant, mieux appréhender les problèmes juridiques, connaître ce qu'il est possible de faire, éviter les pièges, se repérer dans les règles applicables, Objectif : acquérir les outils et les méthodes juridiques pour renforcer son action syndicale.

RENOUVELLEMENT DU CSE

18 et 19 mars

Le CSE est une instance conventionnelle : tout peut se jouer sur les négociations sur sa mise en place et son fonctionnement. La formation vise à réussir son renouvellement en comprenant les enjeux et les contours des différentes négociations possibles : définir le périmètre de mise en place pour retrouver de la proximité avec le terrain, identifier les points d'amélioration, appréhender et anticiper les évolutions, se préparer aux élections professionnelles et au protocole d'accord préélectoral.

RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR MOTIF ECONOMIQUE

8 au 10 avril

Cette formation doit permettre aux militants, membres de CSE, conseillers prud'hommes, conseillers du salarié, de connaître la définition du « motif économique », le cadre juridique du licenciement économique, les procédures à mettre en oeuvre ainsi que les diverses mesures de prévention, d'accompagnement et de reclassement du salarié. Les conséquences des irrégularités, du défaut de motif de nullité sont également étudiées.

PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE TRAVAIL ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

23 et 24 mai

Donner les moyens d'agir syndicalement sur les AT/MP en termes de réparation mais aussi et surtout au niveau de la prévention. Maîtriser le cadre juridique, savoir analyser les causes d'un accident, articuler les actions à mettre en oeuvre, être force de proposition pour construire une démarche syndicale efficace.

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI.

3 au 5 juin

La prévention de la désinsertion professionnelle doit permettre d'anticiper la perte d'une activité professionnelle pour des raisons de santé ou de situation de handicap. Objectifs de la session : prévenir le risque de désinsertion par l'évaluation des risques, mettre en oeuvre des actions d'amélioration des conditions de travail, maintenir les salariés à leur poste ou sur un autre poste et à assurer des formations et/ou reclassement. Cette formation apporte un décryptage sur les notions : accidents du travail, inaptitude, prévention des risques, obligations patronales en matière de santé et qualité de vie au travail.

COMMUNICATION ET MÉDIA

10 au 14 juin

L'objectif de cette session est de :

- savoir délivrer un message clair et concis,
- savoir argumenter et gérer ses émotions, son langage corporel et sa gestion de l'image en situation de prise de parole,
- savoir rédiger un communiqué de presse,
- savoir construire une communication syndicale en utilisant les outils digitaux.

COMMUNICATION PERSUASIVE ET ENGAGEMENT

23 au 25 septembre

Comment impliquer et engager les militants, les adhérents, les salariés ? Comment mobiliser les outils de communication engageante et persuasive ? Quels sont les principes de l'engagement et les techniques de soumission librement consentie ? Cette session propose des cas pratiques pour mettre les stagiaires en situation d'apprentissage actif : mise en situation pour utiliser les principes de l'engagement à l'adhésion militante, pour augmenter la représentativité, pour intégrer les principes de l'engagement à la négociation. Avec des outils collaboratif et d'intelligence collective, la formation fournit des méthodes et propose des exercices pour l'animation de collectif et la fédération d'un groupe.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES/HOMMES

1er et 2 octobre

L'objectif est de fournir aux militants les moyens pour engager des démarches de réduction des inégalités par la négociation d'un accord d'entreprise en : déterminant les freins à l'égalité professionnelle (comprendre la manière dont les processus de discrimination se mettent en place, savoir utiliser l'Index Égalité), analysant les dernières évolutions juridiques en la matière et le cadre de la négociation collective, connaissant les ressources et outils pour corriger les inégalités.

DÉMARCHES ET OUTILS POUR LA NÉGOCIATION, NAO

18 au 22 novembre

Maîtriser le régime juridique de la négociation : quelles évolutions du droit ? Quelle périodicité ? Quels sujets ? Entre négociation obligatoire et négociation facultative, cerner les étapes de la négociation et s'approprier les techniques de négociation et la posture du négociateur.

RETRAITE

9 et 10 décembre

Cette formation, centrée sur les retraites et la réforme des systèmes de retraite, doit permettre aux militants syndicaux d'avoir une connaissance générale des dispositifs de retraite et de départ à la retraite afin qu'ils puissent être le premier « niveau » de renseignement des salariés. Trois temps articulent le stage :

1. place des retraites dans le système de protection sociale français avant et après la réforme ;
2. focus sur la retraite des salariés du secteur privé pour connaître les dispositifs de retraite de base et de retraite complémentaire ;
3. modalités de constitution du dossier de retraite.

COMMENT S'INSCRIRE :

- 1 Faire la demande auprès de l'employeur au plus tard 1 mois avant.
- 2 S'enregistrer auprès du service formation de FO :
Nathalie Caille, 04.91.00.34.01
fo13.formation@gmail.com
- 3 S'inscrire auprès de l'IRT sur le site :
sirt.univ-amu.fr



L'inscription auprès de l'IRT permet d'obtenir les documents relatifs à la formation (convocation, attestation de suivi, supports de formation ...), et de bénéficier des défraiements.

Toutes les formations entrent dans le cadre du CFESES. Elles ont lieu à l'Institut Régional du Travail.

Institut Régional du Travail
Aix-Marseille Université
63 la Canebière 13 001 Marseille
irt.univ-amu.fr